

Fabiano Munisso

# « Design for All » en pratique

Le « Design for All » ou l'accessibilité pour tous est aujourd'hui une évidence dans la construction, mais reste peu maîtrisé, voire mal mis en pratique. Tout comme les autres techniques du bâtiment, ce domaine est en continuel développement. Or, il existe des structures qui peuvent assister le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre dans cette tâche.

Au Luxembourg, deux associations offrent des services en matière de « Design for All ». Il s'agit de services complémentaires et conventionnés par le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région des attributions duquel l'accessibilité fait partie. Ainsi, l'information et la sensibilisation sont du domaine de Info-Handicap et le conseil est du ressort de l'ADAPTH. Les deux structures collaborent aussi pour offrir une large palette de formations sur mesure.

## Pour qui et comment ?

Quiconque construit ou rénove un bâtiment, un espace ou la voirie est aujourd'hui confronté au « Design for All ». Que ce soit par l'obligation du respect des législations en vigueur ou des Droits de l'Homme (cf. Convention relative aux droits des personnes handicapées), tout projet de construction ouvert au public

doit permettre à toute personne d'y accéder, d'y circuler et de profiter des services qui y sont fournis. Depuis 2001, cette obligation s'applique à tous les projets de nouvelle construction et de rénovation importante d'un lieu ouvert au public. Cependant, une nouvelle législation est en cours d'élaboration afin d'étendre cette obligation aux lieux privés. Ainsi, par exemple, il y aura aussi l'obligation de construire les parties communes des habitations collectives selon le principe du « Design for All ».

---

**Dans le temps, l'accessibilité était plutôt perçue comme adaptation spécifique pour les personnes ayant une déficience.**

---

D'une manière simplifiée, il peut y avoir, en général, deux groupes de personnes à la recherche de conseil : d'une part, le particulier qui construit ou rénove son loge-

ment, les ministères, les maîtres d'ouvrage, d'autre part tous les professionnels du bâtiment. Pour les particuliers qui désirent construire ou moderniser, ADAPTH peut donner un avis gratuit sur base des plans. Les personnes dépendantes qui désirent un aménagement de leur domicile peuvent profiter de subsides octroyés par l'assurance dépendance. Cet organisme fait alors appel à ADAPTH afin d'élaborer des solutions et de réaliser le suivi des travaux. Pour profiter de ce service, il faut introduire une demande auprès de son médecin et renvoyer le formulaire à l'assurance dépendance. Souvent, les aménagements en question concernent les salles de bains et les changements de niveau externes et internes.

Le conseil demandé peut soit être ponctuel, soit consister en une demande de participation à un projet de construction ou de rénovation. Dans le premier cas, c'est l'affaire de quelques minutes ou d'une demi-journée, dans l'autre, l'aide

ADAPTH est une association sans but lucratif créée en 1985. L'accessibilité et « Design for All » all se situent au cœur des activités et des services offerts. L'équipe d'une dizaine de professionnels hautement qualifiés est constituée majoritairement d'ergothérapeutes. En 2012, ADAPTH est aussi devenu Centre de compétence national pour l'accessibilité des bâtiments (CCNAB). À cette fin, un architecte est venu renforcer l'équipe. Le volet fonctionnel, c'est-à-dire le fonctionnement d'un individu dans l'environnement bâti, constitue le domaine de compétence principal de l'association. Il s'agit donc bien de compétences complémentaires que les professionnels des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs recherchent quand ils font appel à ADAPTH.

peut s'étendre sur plusieurs jours, voire plusieurs mois. Lorsqu'elle concerne le suivi de tout ou d'une partie d'un projet, les prestations sont facturées (l'offre gratuite est remise suite à une première réunion de prise de connaissance du dossier). D'habitude, le travail consiste à relever les problèmes d'accessibilité sur les plans et, le cas échéant, à proposer des améliorations. Celles-ci seront par la suite discutées avec les responsables du projet en vue de retenir une solution techniquement faisable et financièrement supportable.

ADAPTH peut aussi intervenir tout au long du chantier pour valider les finitions, les équipements ou le choix du mobilier. De plus, l'association peut réaliser un audit en matière d'accessibilité d'un objet existant en vue d'une éventuelle mise en conformité.

L'association propose également des formations sur mesure.

La mission du Centre de compétence national pour l'accessibilité des bâtiments (CCNAB) consiste à accompagner les professionnels du bâtiment afin de mettre en œuvre les concepts du «Design for All». Un site internet est disponible et le personnel est joignable pour informer et conseiller, que ce soit par téléphone ou par courriel. Le service est gratuit et existe d'ailleurs depuis de nombreuses années. Il n'était guère connu au début, mais il l'est devenu au fil du temps et à travers le bouche-à-oreille, et aujourd'hui il est utilisé et apprécié par bon nombre de bureaux d'études ou de services techniques communaux.

### Quand ?

Dans le temps, l'accessibilité était plutôt perçue comme adaptation spécifique pour les personnes ayant une déficience, qu'elle soit motrice, sensorielle ou mentale. Souvent cet aspect n'était abordé que dans une phase tardive de planification et on essayait aussi bien que possible d'ajouter

les adaptations pour pallier les barrières architecturales. Aujourd'hui, cette procédure n'est plus satisfaisante puisqu'en fin de compte, elle crée des solutions stigmatisantes et non équitables. Un exemple consiste à mettre en place des marches devant une entrée principale et à proposer un accès alternatif par un plan incliné ou tout autre changement de niveau. Au



Un bon exemple d'un lieu public accessible: La gare de Belval (© forum)

mieux, l'accès alternatif ne présente qu'un léger détour. L'intervention de la personne à l'accueil n'est nécessaire qu'en cas de présence d'une plate-forme. C'est encore autre chose que l'allongement du chemin d'accès. Dans ce cas précis, construire «Design for All» signifierait proposer un accès au bâtiment utilisable par tous sans nécessiter d'aménagements spécifiques. Dans la mesure du possible, ce serait prévoir une entrée sans marches ou en cas d'impossibilité technique, créer un accès en pente douce qui serait emprunté par tous les visiteurs. Le «Design for All» est donc une composante d'un projet de construction qui doit être pensée dès la phase d'avant projet sommaire.

L'expertise d'ADAPTH peut apporter une plus-value dans tout projet de construction mais plus particulièrement aux projets novateurs ou aux projets d'intérêt national. En effet, ADAPTH peut faire appel au groupe d'experts MEGA (Groupe d'experts multidisciplinaire en accessibilité) pour valider des concepts de «Design

for All». Les associations membres du MEGA, au nombre de douze, délèguent des experts en conseils techniques pour un type donné de déficience. L'implication de ces associations permet de recueillir les avis des personnes en situation de handicap directement concernées par les solutions à mettre en œuvre.

À l'instar du passeport énergétique introduit en 2007, l'obligation de construire «Design for All» représente un défi pour les professionnels du bâtiment. Mais au-delà du défi technologique et financier, c'est plutôt un changement de mentalité qui devra s'opérer. Construire «Design for All», c'est avant tout se confronter aux besoins réels de notre société qui change et qui vieillit.

Le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région prévoit dans ce contexte la

publication d'un avant-projet de loi et de réglementation sur l'accessibilité pour la fin de l'année. Les textes devront ensuite être validés par différentes instances. ♦

### Facile à lire

Ce texte parle d'un style d'architecture moderne.

Ce style s'appelle «Design for All».

«Design for All» signifie construire pour tout le monde, y compris les personnes en situation de handicap.

ADAPTH est une association qui fait du conseil dans ce domaine.

ADAPTH conseille les gens privés et le secteur public quand il faut construire quelque chose.

## Projets réalisés

### Transport

**CFL:** vérification des plans de toutes les gares et des arrêts ferroviaires qui sont construits ou rénovés afin d'en améliorer l'accessibilité. Les projets en cours de réalisation sont les arrêts de Cents, Sandweiler et Schifflange ainsi que l'arrêt Pfaffenthal-Kirchberg (pont rouge) et du funiculaire. Les usagers des trains remarqueront tout particulièrement les efforts consentis pour rendre les quais accessibles aux personnes déficientes visuelles. Les quais ainsi que les infrastructures environnantes sont équipés de lignes de guidage tactiles permettant de s'orienter plus facilement.

**Verkiersverbond:** assistance pour la publication d'une brochure de recommandations pour l'aménagement des quais de bus afin de faciliter l'accès au quai et au bus. L'information a aussi fait l'objet d'études pour la rendre accessible à tous.

**Luxtram:** vérification du matériel roulant et de l'insertion urbaine (quais, passages de voies).

### Voirie

**Ville de Luxembourg et quelques autres communes:** conseil pour aménager des passages pour piétons pour les rendre utilisables par tous. Le but est de faciliter le passage pour les personnes utilisant des équipements à roues (fauteuil roulant, poussette) ou ayant des difficultés à la marche en abaissant le trottoir au niveau de la rue sur une largeur d'un mètre. À côté de cet abaissement, une bordure haute est maintenue pour les personnes déficientes visuelles et une signalétique tactile au sol et acoustique est mise en place pour elles en vue d'une utilisation plus sûre.

**Shared space ou zone de rencontre:** l'absence de trottoirs facilite la circulation des personnes à mobilité réduite, mais elle pose un problème d'orientation aux personnes déficientes visuelles. La ville de Bertrange a fait appel à ADAPTH pour rendre cet espace utilisable par tous. N'hésitez pas à vous arrêter dans son centre pour vous rendre compte de

l'amélioration de la qualité de vie apportée par ce *shared space* et amusez-vous à répertorier tous les aménagements «Design for All». Ces mêmes concepts seront repris dans le réaménagement d'autres centres-villes, comme à Differdange et Dudelange, pour n'en citer que deux.

### Bâtiments

**Administration des bâtiments publics:** vérification des plans de lycées (Clervaux, Mersch, Gilsdorf, Michel Rodange...) ou des bâtiments d'exception comme la nouvelle Bibliothèque nationale.

**Communes:** vérification des plans des nouveaux bâtiments ouverts au public: maisons relais, centres sportifs, salles de spectacle...

**Autres bâtiments administratifs:** Banque européenne d'investissement au Kirchberg et nouveau bâtiment Konrad Adenauer du Parlement européen au Kirchberg.

Allez tester le shared space! (© Commune de Bertrange)

